



Aux parents des élèves de l'école Sacré-Cœur,

**OBJET : Tenue vestimentaire et coiffure des élèves**

Madame, Monsieur,

Fidèle à sa mission éducative et consciente du rôle qui lui incombe en tant qu'institution de formation pour vos enfants, l'école Sacré-Cœur préconise une tenue vestimentaire adéquate et une coiffure convenable pour les élèves.

Ce qui est acceptable	Ce qui est inacceptable
Coupe et couleur de cheveux normales et sobres.	Cheveux de couleur flamboyante : rouge, bleu, orange, vert, etc. (sauf lors d'occasions spéciales) ou coupe extravagante ou marginale. Maquillage apparent, stretch apparent ou piercing apparent.
Vêtements opaques qui couvrent le corps et qui descendent par-dessus la jupe ou le pantalon.	Gilet qui laisse voir le corps, le ventre ou qui laisse le dos à découvert, jeans troués qui laissent la cuisse à découvert.
Gilet avec des bretelles larges.	Gilet avec des bretelles minces (style spaghetti) ou sans bretelles.
Gilet avec des ouvertures normales au cou et sous le bras.	Gilet à grande ouverture sous le bras (type basketball) ou avec décolleté.
Pantalon à taille normale qui monte au-dessus des hanches.	Pantalon à taille basse qui laisse voir les fesses lorsque l'enfant est assis.
Souliers ou sandales à talons plats qui tiennent dans les pieds.	Souliers ou sandales à talons hauts qui sortent du pied (style sandales de plage).
Espadrilles avec lacets qui tiennent dans le pied.	Espadrilles qui sortent du pied.
Vêtements appropriés à la température et aux demandes de l'école.	Vêtements inadéquats : espadrilles dans la neige, tête, cou et mains dénudés l'hiver.
Bermudas mi-cuisse ou jupe-culotte ou jupe légèrement au-dessus du genou.	Jupe ou «short» trop courts (plus courts que la mi-cuisse).
Vêtement jugé convenable par les membres du personnel pour un environnement scolaire.	Vêtement avec des représentations ou des messages évoquant la violence, l'obscénité, les substances défendues ou toute autre tenue jugée non convenable par un membre du personnel.

Nous croyons important de vous aviser de ces exigences à ce moment-ci de l'année pour vous éviter des inconvénients lors de la rentrée. En outre, nous désirons vous réitérer notre collaboration entière pour l'éducation et la formation de vos jeunes.

Espérant ces précisions utiles, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Catherine Blanchet, directrice

**NOTE :** Les élèves doivent changer de souliers avant d'entrer dans la classe. Il faut prévoir 2 paires de souliers, soit une paire pour venir à l'école et pour porter à l'extérieur et une autre paire pour la classe.  
**SUGGESTION :** l'enfant porte ses espadrilles pour l'éducation physique en gymnase et en classe.

